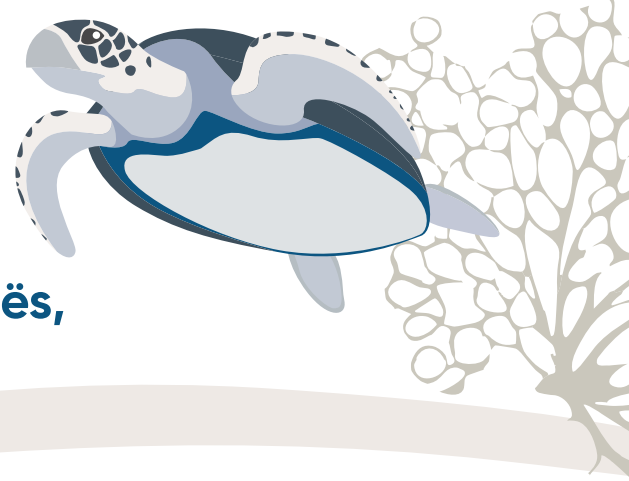


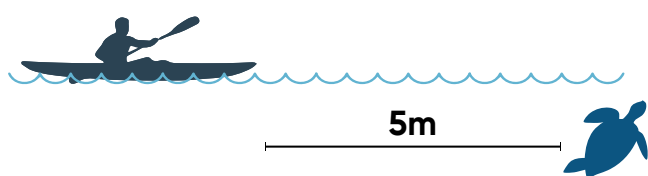
Que faire si vous voyez des tortues en pagayant, surfant ou naviguant à la voile

Ces directives s'appliquent lorsque des tortues sont aperçues depuis des embarcations non motorisées (bateaux, kayaks, canoës, dériveurs, planches de paddle, planches de surf, etc.).



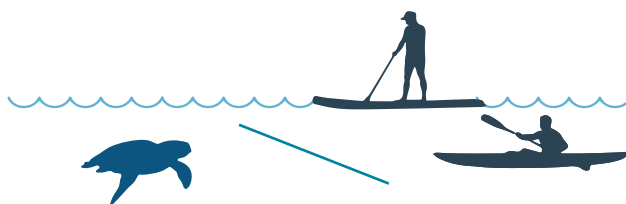
1 Maintenez votre embarcation à au moins 5 mètres d'une tortue

Si une tortue s'approche de votre embarcation, arrêtez-vous et attendez qu'elle passe.



2 Approchez par le côté

S'il y a plusieurs embarcations, restez du même côté de la tortue.

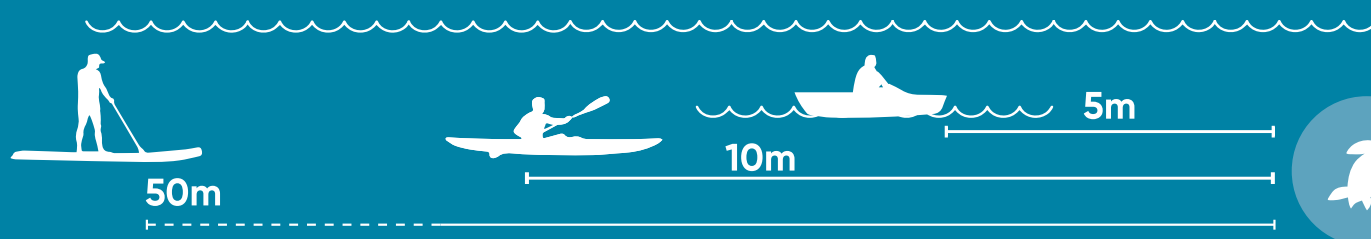


3 Limitez l'interaction à 30 minutes maximum



4 Il ne doit jamais y avoir plus de 2 embarcations non motorisées à moins de 10 mètres d'une tortue

Si vous rencontrez une tortue et que 2 bateaux sont déjà dans un rayon de 10 mètres, restez à distance (au moins 50 mètres).



5 Ne piquez, ne frappez et ne touchez pas une tortue avec une embarcation, une pagaie ou un dispositif flottant

6 Ne naviguez ni ne pagayez au-dessus d'une tortue, même si elle semble profondément immergée



7 Si la tortue montre des signes d'évitement, éloignez-vous lentement. Les signes de perturbation incluent:



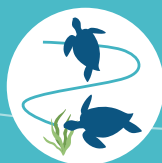
Augmentation de la vitesse de nage



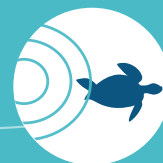
Plongée rapide



Changement de direction



Changement soudain de l'activité



Nage loin de la perturbation



Nage active vers les eaux profondes

8 Ne poursuivez pas et ne harcelez pas les tortues



9 Ne donnez pas à manger aux tortues et ne jetez pas d'objets dans l'eau pouvant être confondus avec de la nourriture.



10 Ne perturbez pas les comportements naturels, notamment l'alimentation

Évitez les plages de nidification la nuit pendant la saison de ponte (octobre à mars).

11 Minimisez le bruit et les éclaboussures pour éviter de déranger les tortues



12 Soyez prudent dans les zones de reproduction pour ne pas perturber les tortues



13 Redoublez de prudence en pagayant ou naviguant au-dessus des herbiers et récifs coralliens, et lors de l'ancrage ou de l'échouage

Ces habitats sont essentiels pour les tortues et peuvent être endommagés par les embarcations.

14 Limitez les lumières après la tombée de la nuit pendant la saison de reproduction (octobre à mars)



Respectez les restrictions locales

Consultez l'intégralité des directives via ce code QR.

